



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

durée du travail

Question au Gouvernement n° 288

Texte de la question

DURÉE DU TRAVAIL

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le président, je comptais adresser ma question à Mme la ministre de l'emploi et de l'économie, mais, puisque M. Bertrand est intervenu longuement pour expliquer que les 35 heures avaient mis notre pays en grandes difficultés, ...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Eh oui !

M. Pierre-Alain Muet. ... je vais revenir sur la question de ma collègue Geneviève Fioraso.

M. le président. Posez votre question. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Pierre-Alain Muet. Permettez-moi de la développer.

Monsieur Bertrand, je vous invite à examiner les chiffres, car, dans le débat sur les 35 heures, vous commettez une double erreur.

Une erreur économique, d'abord, car on ne saurait opposer le pouvoir d'achat et l'emploi. La seule période en France où la croissance du pouvoir d'achat des ménages a été forte, c'est de 1997 à 2002 : elle a dépassé chaque année 3 %. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. Il n'en était pas de même pour la croissance des salaires, comme vous le savez !

M. Pierre-Alain Muet. Le taux de croissance de notre pays était alors égal au taux de croissance mondial et supérieur d'un point au taux européen. Depuis 2002, la croissance française est inférieure d'un point à la croissance européenne, et, contrairement à ce qu'a affirmé M. Luc Chatel, les inégalités se sont profondément accrues.

Mais vous faites aussi une erreur historique, monsieur Bertrand. Toute l'histoire économique montre que la réduction du temps de travail - par rapport au siècle dernier, le temps de travail a été divisé par deux, dans tous les pays du monde - et l'augmentation continue du pouvoir d'achat et de la productivité du travail vont de pair.

Je repose donc la question de Mme Fioraso : avez-vous l'intention de supprimer la durée légale du travail ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. J'avais cru que vous aviez la nostalgie des lois Aubry, mais je vois que vous revenez au XIXe siècle : vous commencez l'année 2008 de fort belle façon !

M. Jean Glavany. Répondez à la question !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Je ne vous adresse pas mes félicitations, et les Français non plus !

Vous avez oublié de dire une chose, c'est que, entre 1997 et 2002, l'augmentation de la croissance a été un phénomène européen, et même mondial. Elle n'a certainement pas été propre à notre pays ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) En revanche, on peut estimer que le ralentissement de la croissance a été dû au choc lié aux 35

heures, et surtout à votre absence de courage en matière de réformes.

M. Jean Glavany. Répondez !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Mais surtout, vous avez omis de préciser que, à l'époque, les 35 heures imposées ont été synonymes de gel des salaires dans de nombreuses entreprises.

M. François Hollande. Vous ne répondez pas à la question !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Vous ne ferez toutefois pas oublier que, lors de la campagne présidentielle, vous ne saviez pas très bien vous-mêmes où vous en étiez : fallait-il généraliser les 35 heures ? Ni la candidate socialiste ni les autres prétendants de son parti ne le savaient vraiment.

M. Jean Glavany. Répondez au lieu de fuir !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Les 35 heures vous donnent l'occasion de parler d'un sujet que vous aviez abandonné depuis bien longtemps : le travail. Mais la valeur " travail ", c'est nous qui l'avons remise à l'honneur, et les Français qui travaillent se sentent à nouveau valorisés, respectés et considérés. Et nous continuerons dans cette voie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 288

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 janvier 2008